

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE ET DEMANDE D'ÉTUDE PERSONNALISÉE

Formulaire à compléter et à adresser par courrier électronique à : contact@lafont-assurances.com

Il s'agit d'une demande d'étude en vue :

de la souscription d'un nouveau contrat

d'un remplacement du contrat N°

Date d'effet envisagée :

PROPOSANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal* : Ville :

Je suis : un(e) licencié(e) un club une SCA un Organisme Déconcentré

Numéro SIRET (si personne morale) :

Date du permis bateau (si personne physique) :

Téléphone fixe* : Téléphone portable* :

E-mail :

Numéro de licence / d'affiliation / d'agrément FFESSM :

Vous pouvez me joindre (précisez les jours et les heures) :

ANTÉCÉDENTS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Avez-vous déjà été assuré ? : OUI NON

Si oui, indiquer le nom de votre précédente Compagnie d'Assurances :

Avez-vous été résilié par votre précédent Assureur ? : OUI NON

Si oui, indiquer le motif de la résiliation :

Nombre de sinistres dans les 5 dernières années (tous navires confondus vous appartenant) :

Nature	Année	Coût
		€
		€
		€
		€
		€

À la souscription, un relevé de sinistralité vous sera demandé.

NAVIRE À ASSURER

Marque : Modèle :

Type de coque : Longueur : m cm

Tonnage : Année :

*Ne mettez aucun espace entre les chiffres

ACTIVITÉS

Activité de navires support de plongée

Point d'embarquement :

Zones de plongées couvertes et leurs distances approximatives du point d'embarquement :

.....
.....
.....

Autres activités exercées au moyen du navire ? OUI NON

Si oui laquelle / lesquelles ? :
.....
.....
.....
.....

MOTEUR(S)

MOTEUR(S) PRINCIPAL(AUX) :

MOTEUR 1

Type :
Marque :
Puissance (Nb de CV réels) :
Propulsion : Année :

MOTEUR 2

Type :
Marque :
Puissance (Nb de CV réels) :
Propulsion : Année :

MOTEUR(S) ANNEXE(S) OU DE SECOURS :

MOTEUR ANNEXE 1

Marque :
Puissance (Nb de CV réels) :
Propulsion : Année :

MOTEUR ANNEXE 2

Marque :
Puissance (Nb de CV réels) :
Propulsion : Année :

EMBARCATION(S) ANNEXE(S)

EMBARCATION ANNEXE 1

Marque :
Modèle : Année :

EMBARCATION ANNEXE 2

Marque :
Modèle : Année :

PORT D'ATTACHE

Code postal* : Ville :

*Ne mettez aucun espace entre les chiffres

GARANTIE(S) SOLLICITÉE(S)

FORMULE DE BASE **Responsabilité civile + Frais de retraitement, enlèvement et destruction + Protection Juridique**

RENFORTS BASE :

Vol Partiel

Individuelle Marine

Décès, Invalidité, Frais médicaux des passagers et du skipper ou propriétaire.

Assistance

Assistance aux personnes, Assistance au bateau à quai (panne ou avarie), Assistance à la remorque (panne, crevaison, accident, tentative de vol ou vandalisme).

FORMULE MULTIRISQUES **Responsabilité civile + Frais de retraitement, enlèvement et destruction + Protection Juridique + Pertes et avaries + Vol total**

RENFORTS MULTIRISQUES :

Vol Partiel

Individuelle Marine

Décès, Invalidité, Frais médicaux des passagers et du skipper ou propriétaire.

Assistance

Assistance aux personnes, Assistance au bateau à quai (panne ou avarie), Assistance à la remorque (panne, crevaison, accident, tentative de vol ou vandalisme).

Biens et effets personnels

Valeur à neuf

Si perte totale ou vol total. Indemnisation en valeur d'achat pendant 72 mois à compter de la construction.

Bris mécanique moteur

D'au plus 15 ans à compter de sa sortie d'usine.

OPTION(S) SOLLICITÉE(S)

Remorque de moins de 750 Kg – Dommages et vol total

La garantie Responsabilité Civile ainsi que les garanties dommages que vous avez souscrite dans le cadre de votre contrat est étendue à votre remorque à bateau dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 750 kg, qu'elle soit ou non tractée lorsque vous l'utilisez pour votre activité de plaisancier.

Responsabilité Civile Passagers

La garantie Responsabilité Civile est étendue à la responsabilité civile des passagers. Cette extension a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Contractuelle encourue par l'assuré, dans tous les cas de dommages matériels et/ou au cours de l'embarquement et/ou débarquement, y compris l'accès et le séjour sur le quai ou ponton d'embarquement, après et/ou débarquement, après délivrance du titre de transport. Il est convenu que tout dommage ayant pour origine la consommation de boissons ou d'aliments n'entre pas dans le cadre de la présente garantie.

École de voile et/ou École de croisière

Bateau École

Charter

Le bateau embarque des passagers à titre onéreux, pour effectuer une navigation touristique ou sportive sous la responsabilité du propriétaire, de son représentant ou de son préposé lui-même embarqué.

Location

Vous déclarez louer exclusivement ou temporairement votre bateau par l'intermédiaire d'une agence professionnelle ou à un particulier à titre onéreux, ou à un club de plongée, ou à un professionnel de travaux sous-marins.

Location avec skipper professionnel

OPTION(S) SOLLICITÉE(S) suite...

- Risque de guerre****
Garanties Risque de guerre, de piraterie, de terrorisme et risques assimilés.
- Hypothèque****
Si oui, organisme financier :
- Perte d'exploitation****
Assurance des pertes financières du navire. Si oui :
Capital journalier : €
Capital garanti par événement : €
Capital garanti par année d'assurance : €
- RC Passagers P&I Club*****

Responsabilités pour Abordages & Collisions, Indemnités contractuelles, Frais de déroutement et de déviation, Amendes, Maladies infectieuses à bord du navire, Frais d'investigations et de procédure criminelle, Responsabilités vis-à-vis des passagers et autres personnes à bord, Responsabilités vis-à-vis des passagers lors des phases à terre, Effets personnels de l'équipage et des invités, Piraterie, Pollutions et responsabilités environnementales, SCOPIIC (Clause d'indemnisation spéciale des clubs P&I), Passagers clandestins et sauvetage de vies en mer, Responsabilités vis-à-vis des passagers en cas de baignade depuis le bateau, Responsabilité du fait des annexes du bateau, Remorquage (assistance), Dommages causés par des bateaux tiers sans assurance/sous-assurés, Risques de Guerre, Déplacement d'épaves.

** Accessibles via une « Police Française d'Assurance Maritime sur corps de tous navires ».
*** Accessible via une « Police Responsabilité Civile liée aux navires à passagers ».

MODE DE PAIEMENT

Avec prélèvement automatique

Sans prélèvement automatique

COMMENTAIRE

Art. L113-2 al.2 du Code des Assurances : l'assuré est de tenu de répondre exactement aux questions posées par l'assureur, notamment dans le formulaire de déclaration du risque par lequel l'assureur l'interroge lors de la conclusion du contrat, sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

Informatique et libertés : les informations personnelles concernant les Assurés recueillies lors de la souscription sont nécessaires au traitement de la demande de souscription. Elles pourront être communiquées aux tiers intervenant dans la souscription, la gestion et l'exécution du contrat. L'Assuré peut demander communication et rectification de toute information le concernant auprès de la société, munis d'une pièce d'identité, en précisant ses nom, prénom, adresse et si possible sa référence client : LAFONT ASSURANCES - Centre de Services - Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY- France.

Il peut également s'opposer à ce que ses coordonnées et ses données non sensibles, qui peuvent être transmises aux sociétés d'assurances, ainsi qu'à d'autres sociétés ou associations, soient utilisées à des fins de prospection commerciale, par simple lettre envoyée à l'adresse mentionnées ci-dessus.

LAFONT ASSURANCES S.A.S. – 2, rue Jean Lantier - 75001 PARIS
Centre de services : Zone d'Activité Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY
Société de Courtage en Assurances - RCS Paris 788 431 468 - Numéro d'inscription à l'ORIAS : 12 068 741